



N° 148 Audit de légalité et de gestion relatif au dispositif de police de proximité

rapport publié le 25 juin 2019

No 148 Dispositif de police de proximité			
Recommandations proposées	1	Ouvert	1
		Fermé	-
		Refusé	-

La recommandation émise par la Cour des comptes a été acceptée.

Cette recommandation en statut « Ouvert », dont la date de mise en œuvre n'était pas échue au 31 décembre 2022, n'a pas fait l'objet d'un suivi particulier.

La Cour des comptes note toutefois qu'en raison des travaux liés à la refonte de la loi sur la police (LPol, F 1 05), le projet de réforme de la police de proximité n'a pas avancé. Ce dernier devrait être repris à la suite des prochaines élections du Conseil d'État.

No 148 Dispositif de police de proximité					
Numéro	Libellé	Risques	Responsable	Date échéance	Statut
148-R1	Mettre en place une police de proximité unique.	Significatif	DSES	Fin de législature	Ouvert